

AFRIQUE CENTRALE : DEMOCRATIES EN DANGER !¹

Par Pascale Bodinaux, Direction de l'Action politique et éducative

Depuis la fin de la Guerre Froide, l'Afrique centrale connaît des conflits internes et régionaux récurrents : le génocide au Rwanda en 1994, la guerre civile au Burundi (1993-2000), les guerres de 1996-1997 et de 1998-2002 en République Démocratique du Congo (RDC). Les causes de ces guerres sont multiples : d'une part, la fragilité des Etats, et une faible gouvernance, de l'autre des ressources naturelles abondantes qui attisent les convoitises non seulement de la part des Etats concernés, mais aussi d'une série d'autres intervenants nationaux et étrangers, Etats et secteur privé confondus.

De nombreux intérêts stratégiques et économiques africains, occidentaux ou asiatiques sont en effet en jeu dans cette région, qui souffre paradoxalement de sa trop grande richesse, en termes de ressources minières notamment (or, coltan, cobalt, cuivre, etc.). Cet appât des ressources et du gain alimente les conflits armés dans la région (forces armées régulières et groupes rebelles) ainsi qu'une série de violations des droits humains (dont les violences sexuelles ne sont malheureusement que l'une des terribles facettes). Ces conflits ont contribué à une instabilité des Etats, caractérisée par des crises humanitaires et une pauvreté généralisée. Ces différents éléments, ainsi que le degré élevé d'interdépendance des pays de la région en matière de sécurité, affectent le sort de chaque pays séparément tout en impactant la stabilité et le développement de l'ensemble de la zone.

PAIX ET SÉCURITÉ PRÉCAIRES

Les conflits armés en RDC, Burundi et Rwanda ont eu des conséquences dramatiques sur le plan national et dans les pays voisins au cours des dernières décennies. Les pertes humaines se chiffrent en millions d'individus. En RDC par exemple, les nombreux groupes armés actifs dans la région, et majoritairement à l'Est de la RDC, sont animés par des intérêts économiques, politiques et sécuritaires. Ils contrôlent des parties importantes du territoire congolais et y commettent des crimes massifs contre la population. L'implication du Rwanda, de l'Ouganda, et dans une moindre mesure du Burundi, alimente l'insécurité en RDC. Les pays voisins quant à eux reprochent au gouvernement congolais de ne pas contrôler suffisamment son territoire et d'être incapable de réformer ses politiques de sécurité intérieure et son système judiciaire. Plusieurs mécanismes régionaux de concertation sont pourtant censés jouer un rôle important pour le rétablissement de la confiance et

¹ Le présent article se base notamment sur le récent Memorandum du réseau européen pour l'Afrique centrale (Eurac) « *Pour un engagement renforcé en faveur de la paix et de la démocratie dans la région des Grands Lacs UE - Législature 2014-2019 ; nov. 2014*

du dialogue entre les pays de la région, néanmoins, la méfiance et les tensions politiques entre les pays de la région restent vivaces, constituant autant de freins à la restauration de la stabilité et de menaces pour la paix.

PROCESSUS ELECTORAUX SOUS PRESSION

Parmi ces obstacles, les processus électoraux tels qu'ils se présentent actuellement, que ce soit au Burundi, en RDC ou au Rwanda ne renvoient pas vraiment un signal optimiste en matière de démocratisation et de respect des droits humains. A l'aube d'échéances électorales cruciales pour les 3 pays d'ici 2017², la tendance actuelle, est plutôt aux changements de Constitutions et au durcissement de la répression politique destinés à maintenir au pouvoir les régimes actuellement en place. Ce virage autoritariste inquiétant représente un défi majeur pour les organisations de la société civile des pays de la région mais aussi pour l'engagement de l'UE, et de la Belgique en particulier, à soutenir la démocratie et à défendre les droits humains.

Car en la matière, beaucoup de problèmes subsistent encore en ce qui concerne la participation des différentes composantes sociétales à la vie politique : clivage entre les élites politiques et les populations; fragmentation autour des identités ethniques qui tend à déterminer les alliances et les configurations politiques ; centralisation extrême du pouvoir; manque d'indépendance de la justice vis-à-vis du pouvoir politique et atteintes à la liberté d'expression politique et médiatique, processus électoraux entachés d'irrégularités, opposition muselée.

Le manque de redevabilité des élus et la faiblesse de contre-pouvoir engendrent des systèmes de gouvernance dysfonctionnels, ainsi que des crises de légitimité récurrentes. La constitution d'États de droit se heurte à une impunité généralisée, et à la faible capacité et volonté des administrations à respecter et faire appliquer la loi. Ces dysfonctionnements précarisent la viabilité à long terme des institutions.

Dans ce contexte, la société civile exerce avec grande difficulté son rôle de contre-pouvoir et peine à défendre efficacement les aspirations au changement de la population. Dans ces trois pays, elle s'inquiète des lacunes de la préparation et de l'organisation des élections, et redoute notamment que les partis au pouvoir ne valident des changements de Constitution autorisant l'augmentation du nombre de mandats présidentiels successifs autorisé.

Si elle devait être finalement mise en œuvre, une telle stratégie permettrait aux Présidents Joseph Kabila (RD Congo), Paul Kagame (Rwanda) et Pierre Nkurunziza (Burundi) de briguer un 3^{ème} mandat, réduisant fortement la probabilité d'une alternance à la tête des Etats. Ce scénario augmenterait le risque de nouvelles violences liées à la frustration des groupes de population exclus depuis longtemps de la participation à la vie politique et de l'exercice du pouvoir.

BURUNDI : NOUVELLES LOIS LIBERTICIDES

Depuis son indépendance (1962), le Burundi a également été marqué par les luttes de pouvoir, l'exclusion et les violences à caractère ethnique, et des guerres civiles ayant causé la mort et le déplacement de centaines de milliers de personnes. Suite à la mise en œuvre de l'Accord de Paix d'Arusha (2000)³, le pays a connu un retour progressif à la stabilité et une ouverture démocratique garantissant une participation

² Elections locales, provinciales, présidentielles et législatives (2015-2016) en RDC, élections législatives et présidentielles au Burundi (2015), et élections présidentielles au Rwanda (2017).

³ Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi, 28 août 2000, <http://bnub.unmissions.org/Portals/bnub-french/accordarusha.pdf>

équilibrée des Hutus et des Tutsi à la vie politique et institutionnelle. Néanmoins, les acquis de l'Accord d'Arusha semblent aujourd'hui menacés, d'une part, par l'échec du processus électoral de 2010 et, d'autre part, par la réduction progressive de l'espace démocratique à quelques mois des prochaines élections. Le climat de méfiance entre les différents partenaires impliqués fait craindre certains dérapages qui pourraient avoir des conséquences dramatiques sur le processus de démocratisation, mais aussi sur la paix et la sécurité, non seulement au Burundi mais aussi pour toute la région. Dans ce contexte très sensible, une série de lois liberticides ont déjà été adoptées ou sont en passe de l'être. Par exemple, la nouvelle loi sur la presse force les journalistes à révéler leurs sources d'informations, ils doivent en outre s'abstenir de rapporter des informations qui pourraient affecter « *l'unité nationale, l'ordre et la sécurité publics, la moralité et les bonnes mœurs* ». La loi décrète aussi une série d'autres interdictions relatives à la divulgation d'informations en rapport avec « *le secret de la défense nationale ou la sûreté de l'Etat* ». Une autre loi de 2013 prévoit que les manifestations et réunions publiques devront être signalées aux autorités administratives quatre jours avant leur déroulement, ce qui donne la possibilité au pouvoir en place d'empêcher ses adversaires politiques de mobiliser leurs partisans. Par ailleurs, la loi prévoit qu'aucun congrès d'un parti politique ou qu'aucune assemblée d'une organisation de la société civile ne puisse se tenir sans la participation d'un représentant de l'administration.

Ces dispositions sont venues se rajouter aux harcèlements et menaces subis depuis 2010 par les journalistes et autres voix critiques qui dénoncent les assassinats politiques, la corruption et la mauvaise gestion du pays. Ce fut le cas du président de l'Association burundaise de protection des droits humains et des personnes détenues (Aprodh), une des pointures de la société civile burundaise accusé d'atteinte à la sécurité de l'Etat, arrêté en mai dernier. Plus récemment, c'est Pacifique Nininahazwe, Président du Forum pour la Conscience et le Développement (FOCODE) qui était la cible de graves menaces suite à une tournée de conférences en Europe où il dénonçait le verrouillage systématique de l'espace démocratique et politique en cette période préélectorale.